Cours sur la conscience – 2013 – suite

Synthèse I :

* vivre, être un vivant : être animé (élan vital, âme, pce interne) en relation avec un milieu ext. (pas auto-suffisant, néc. d’échanges).
* Ensuite, 2 manières distinctes d’être en relation avec l’environnement :
	+ Végétaux : relation directe et immédiate, parasitage, assimilation sur place => immobilité, passivité, inaction => insensibilité (ni désir, ni sensation), inconscience.
	+ Animaux : relations plus complexes et indirectes, exploration (et transformation) du milieu => mobilité/motricité, action/activité => sensibilité (désirs et sensations), conscience.
* Tous les animaux (mais seuls les animaux) ont cette **1e forme de conscience**, définie comme un rapport sensible/sensoriel à leur environnement (sensations ext.), et donc une certaine représentation (images mentales) : **conscience sensorielle**.
* Certains ont aussi des sensations internes, des affects ou sentiments : faim, attractions/répulsions, désirs, plaisir/douleur, peurs, etc. 1e rapport à « soi ».
* Ces sensations régulent et déterminent une large part de leur comportement.
* Nouvelles questions :
	+ La conscience humaine se résume-t-elle à cette 1e forme de conscience (sensorielle et immédiate) ? Notre activité mentale/psychique, nos représentations consistent-elles seulement à sentir ? (cf. âme intellective d’Aristote)
	+ Les animaux pensent-ils ? Qu’est-ce que « penser » ? penser, n’est-ce pas autre chose que sentir et ressentir ?

**II. La conscience humaine : réflexion et subjectivité**

Phrase puis texte de J. Locke

Reprise commentée du texte de Locke : cf. autre doc

Définition lockienne de la *consciousness* : « perception of what passes in a own man’s mind »

1. **L’homme comme être « pensant » : capable d’une conscience réflexive de soi-même**

Le psychisme humain est capable non seulement de sentir/percevoir mais de mettre en perspective ses représentations, d’avoir des représentations sur ses représentations, de prendre conscience de sa propre activité psychique, bref de **réfléchir et d’avoir conscience de soi-même**.

Platon : la pensée comme « dialogue intérieur de l’âme avec elle-même »

Descartes : *cogito*; « l’âme pense toujours » (conscience permanente et certaine/indubitable de nos contenus mentaux).

Kant : « le *je pense* accompagne chacune de nos représentations »

Cf. texte du manuel p. …

Cette capacité fonde la possibilité de la connaissance en général : connaître suppose de pouvoir réfléchir sur ce que l’on voit, sent, ressent, etc. (prise de recul à l’égard des intuitions immédiates).

Le langage joue certainement un rôle décisif dans le développement de cette conscience réflexive : parler, c’est produire des discours/représentations sur des représentations.

On peut penser que cette faculté de pensée fait défaut aux animaux non-humains.

1. **L’homme comme « personne » ou « sujet » : la faculté de penser fait de nous des « personnes » ou des « sujets », en plusieurs sens de ces termes.**

**Sujet psychique, sujet juridique, sujet moral.**

1. D’abord, une unité/identité psychique, un sujet psychologique, une « identité personnelle » (Locke), une conscience de soi, une subjectivité, un « pour-soi », un je/moi conscient de sa « biographie »

Kant : « ce qui a conscience de l’identité numérique de soi-même en des temps divers est à ce titre une personne » (3e paralogisme).

**Autrui** est, pour moi, un « alter ego », une autre « chose pensante », un autre moi/soi qui n’est pas moi : à la fois semblable (une personne, un sujet, une conscience de soi) et radicalement étranger (une conscience que je ne peux pas vivre en 1e personne : un « tu »).

1. Par là, un sujet de droit ou juridique : ayant des obligations (assujetti) et des droits (pouvant être revendiqués) à l’égard de la société et de l’Etat (personne « majeure »). Par là aussi, un sujet moral : ayant des devoirs et des droits à l’égard d’autrui (et peut-être de soi-même). En particulier à l’égard des autres « personnes » (de même qu’elles en ont à mon égard : réciprocité juridique et morale).
2. Pourquoi ?

Parce que cette conscience permanente de nous-mêmes nous rend sujets de nos pensées et de nos actes, et par là responsables à l’égard de nous-mêmes et d’autrui : conscience de soi => responsabilité (de soi)

L’unité psychique consciente d’elle-même fonde l’imputabilité (responsabilité) des actions du sujet :

* dire/penser le « je », c’est pouvoir s’approprier ses actes : « c’est moi qui l’ai fait » ; pouvoir se dire acteur/agent/auteur (permanent) de ses actions ; nous nous rendons compte de nos intentions, des fins de nos actes.
* Or, se considérer comme auteur de ses actions, c’est en un sens se considérer comme « libre », comme étant au principe de ses actions, comme « sujet » (plutôt au sens de souverain) de ses actes. Ce qui m’arrive arrive à moi et en un sens par moi. Lien conscience de soi / liberté/volonté
* Du même coup, nous pouvons/devons être tenus pour responsables de nos actes et des intentions qui les animent : nous sommes engagés par nos actes présents et passés (nous ne pouvons pas ignorer ce que nous faisons/pensons, nous ne pouvons nier notre existence passée ni tout à fait le rejeter) ; nous pouvons et devons rendre des comptes ; nous pouvons être félicités ou blâmés pour ce que nous avons fait ; nous pouvons par ex. promettre quelque chose, prendre des engagements, nous reconnaître des dettes (financières comme symboliques), etc.
* Bref, nous devenons des sujets à la fois juridiques et moraux, dont les actes volontaires et les intentions peuvent être jugés devant deux formes de « tribunal » ; nous pouvons et devons répondre de nous-mêmes, c’est-à-dire être jugés, devant les tribunaux civils et devant ce « tribunal intérieur » (Kant) que constitue notre conscience morale.
1. Au contraire, un être qui ne serait pas considéré comme une personne ne serait pas considéré comme un « sujet », ni de ses intentions, ni de ses actes : ni responsabilité, ni droits ni devoirs ne lui sont reconnus (pierre, plante, animal).

Kant : « la chose est ce qui n’est susceptible d’aucune imputation » (MM, intro, IV, III, 470-471).

1. Vie réflexive d’un sujet/subjectivité => conscience morale, plus largement souci existentiel :

Parce que nous sommes conscients de nous-même, ainsi que de la finitude de notre être (naissance/mort), nous avons à faire face à notre existence et à nous soucier de son sens (à la fois orientation et signification) et à nous interroger sur sa valeur (bien/mal), en particulier morale.

Souci existentiel et éthique (sujets existants) != préoccupation de la survie biologique (simples vivants) : non pas comment vivre le plus longtemps possible, mais quel genre de vie dois-je mener, quel genre d’homme dois-je être ?

Nous sommes parfois/souvent tentés de fuir ces questions et cette responsabilité « ontologique » ou existentielle, cette vie consciente d’elle-même nous pèse parfois comme un fardeau : mais elle se rappelle constamment à nous (cf. Kant : on peut ne pas l’écouter/obéir, mais on ne peut pas ne pas l’entendre) ; nous ne pouvons ignorer ces exigences.

(cf. philosophes existentialistes : Pascal, Kierkegaard, Heidegger, Sartre).

**BILAN I et II :**

3 sens du terme de conscience : sensible, réfléchie, morale

Un sujet, au sens large et philosophique du terme, est une « personne », un être qui a un rapport réfléchi et moral à lui-même, un être qui a en ce sens une certaine responsabilité à l’égard de sa propre existence (pensées et actes).

**III. Les limites de la conscience humaine**

INTRO :

Contre-tradition qui insiste sur les limites et les illusions de la conscience humaine : notamment, Spinoza, Marx, Nietzsche, Freud.

Csqce : Mettre en question la conscience et la subjectivité humaines, c’est aussi, nécessairement, s’interroger sur les limites de la responsabilité morale et juridique.

1. La théorie freudienne de l’inconscient

Sigmund Freud : médecin et neurologue autrichien, 1856-1939

Cf. autre doc sur « les limites de la conscience »

1. Portée philosophique de la théorie freudienne de l’Inconscient

Généralement : mise en question de la notion de sujet (conscience et volonté)

1. Notre activité psychique ne se résume pas à la perception que nous en avons : le psychisme déborde nettement la conscience réfléchie.
2. Notre subjectivité, notre moi, notre identité personnelle sont beaucoup moins stables, clairs et souverains que nous le croyons (triple illusion)
* Notre « moi » est une construction instable, un équilibre précaire entre forces, plus divisé que nous le croyons. Illusion de « solidité » ou d’unité.
* Nous ne nous connaissons pas nous-mêmes de part en part, en profondeur : opacité/obscurité fondamentale et peut-être indépassable de notre être. Dissociation profonde entre conscience de soi et connaissance de soi : la conscience est structurellement partielle et « mensongère » (refoulement). Illusion de connaissance.
* Nous ne maîtrisons pas complètement nos pensées, nos décisions et nos actes conscients, qui sont secrètement déterminés, à des degrés divers, par des mécanismes et des désirs inconscients. Illusion de souveraineté/liberté.
1. En relativisant l’importance et la souveraineté de la pensée consciente, le freudisme relativise aussi les notions qui en dépendent (corrélatives) : celles de raison, de volonté, de liberté, de moralité, de responsabilité.
* Lecture du texte de Freud sur les 3 démentis. ?
* Traitement du sujet « peut-on s’ignorer soi-même ? »